

*Place située à la jonction de l'avenue de la Maye,
de l'avenue de l'Amiral Serre et de la rue Henri le Sidaner.
Dénomination « Place Raymond Aron ».*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2121-29 ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles.

Raymond Aron (14 mars 1905 -17 octobre 1983) éminent intellectuel, philosophe, sociologue, politologue, historien, journaliste et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, a passé son enfance à Versailles.

C'est entre 1913 et 1915, que sa famille fait construire une maison en pierre meulière à la suite du lotissement du domaine de Glatigny, non loin du Château de la Maye ; Raymond Aron y grandit avec ses deux frères. Il fréquente ainsi le lycée Hoche, de la classe de huitième à celle de philosophie, où il fait de brillantes études et obtient en 1922 son baccalauréat « philosophie » avec la mention très-bien.

La crise de 1929 touchant de plein fouet la famille Aron, son père se voit dans l'obligation de vendre cette demeure, aujourd'hui malheureusement disparue.

Après la guerre, Raymond Aron ardent promoteur du libéralisme, dénonce dans son ouvrage *L'Opium des intellectuels*, l'aveuglement et la bienveillance des intellectuels à l'égard des régimes communistes.

Professeur à l'École nationale d'administration de Paris entre 1945 et 1947, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris de 1948 à 1954 puis professeur au Collège de France titulaire de la chaire « Sociologie de la civilisation moderne » de 1970 à 1978, il fonde en 1945 avec Jean-Paul Sartre la revue *Les Temps modernes*.

Afin de perpétuer sa mémoire, il est proposé, par la présente délibération, de dénommer la place située à l'arrière de l'ancien château de la Maye, à la jonction de l'avenue de la Maye, de l'Avenue de l'Amiral Serre et de la rue Henri le Sidaner, à Versailles, « Place Raymond Aron ».

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE

- 1) *de dénommer la place située à la jonction de l'avenue de la Maye, de l'avenue de l'Amiral Serre et de la rue Henri le Sidaner, à Versailles, « Place Raymond Aron » ;*
- 2) *d'autoriser M. le Maire ou son représentant à transmettre cette présente délibération à M. le Préfet des Yvelines et notamment, auprès du bureau du cadastre et à prendre toute autre mesure ou acte nécessaire à son exécution, ainsi qu'à signer tous documents s'y rapportant.*